



Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et Hainautre.....	8 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 76.00
Autres départements.....	22.00;	40.00;	76.00
Belgique.....	25.00;	48.00;	98.00
Union Postale.....	25.00;	48.00;	98.00
Tarif B.....	50.00;	100.00;	200.00

ANNONCES.....

REDACTION.....

GOUBAIX	63 & 71, Grande-Rue. Tel. 84. 9.09 et 19.04. Int. 6.
TOURCOING	26, rue Carrot. Tel. 37.
LILLE	9, rue Faidherbe. Tel. 57.07.
PARIS	13, boulevard des Italiens. Tel. Louvre 09.49.
MOSCOW	103, rue de la Station. Tel. 5.34.

CIRCONES POSTALES	87 LILLE
-------------------	----------

ANNEE NOUVELLE
TOILETTE NOUVELLE
GRAND ARRIVAGE DE
Robes et Manteaux
Parisiennes Cetaines de robes
A droite
Prix Extraordinaires de
BON MARCHÉ
AU PALAIS
DE LA
NOUVEAUTÉ
49, Rue Pierre-Motte, 49
ROUBAIX ~
(près Boulevard Gambetta)
Prise à tout acheteur

LA FÊTE DES ROIS

Des Saturnales à la Révolution.
L'arrêté du citoyen maire. -- Pâtissiers et boulangers. -- Une touchante coutume. -- Chansons des « Rois ». -- Le roi boit !
La reine boit !

Le 6 janvier, ou plutôt, depuis le Concordat, le dimanche qui suit, l'Eglise célèbre à la fois l'adoration des Mages, le baptême de Jésus et le Noëls de (ana : c'est l'Epiphanie). En souvenir des rois Mages, Gaspar, Melchior et Balthazar, on appelle plus communément cette fête la fête des Rois.

Jadis, le jour de l'Epiphanie, à la grand'messe, trois prêtres revêtus d'habits royaux et conduits par une étoile qui paraissait au dom de l'église, allaient à la crèche où ils offraient à l'Enfant-Jésus leurs présents, parmi lesquels un gâteau. C'est par une charte de 1311 que la fête des Rois fut officiellement reconnue. Suspensive en 1711 à cause de la famine, elle fut interdite sous la Révolution, mais on se contenta de changer le nom des Rois en jours des sans-culottes. Cependant, il se trouva un Comité révolutionnaire pour dénoncer qu'il y avait des pâtissiers qui se permettaient encore de vendre des gâteaux des rois, et un maire pour prendre cet arrêté : « Considérant que les pâtissiers ne sauraient avoir qu'en des intentions liberticides ; considérant que même plusieurs particuliers ont commandé des gâteaux sans doute dans l'intention de conserver l'usage superstitieux de la fête des évêques rois, etc., (il faudra) découvrir et suspendre les pâtissiers délinquants et les orgies dans lesquelles on oseraient tirer les ombres des tyrans ».

Le gâteau des Rois fut longtemps un sujet de querelles et de procès entre pâtissiers et boulangers. Les boulangers avaient déjà l'habitude au XVII^e siècle, d'envoyer le gâteau à leurs pratiques, les pâtissiers leur contestant ce droit. Enfin, ils obtinrent gain de cause et le Parlement fit défense aux boulangers de fabriquer et de donner à l'aventure une unique espèce de pâtisserie, d'employer en heure et des œufs dans leur pâte et même de doré leur pain avec du jaune d'œuf.

Mais l'usage prévalut contre l'arrêt du Parlement et les boulangers continuèrent à envoyer leur gâteau à leurs pratiques. Il n'y a qu'une coutume qui change : à l'innocente et inoffensive fête de jadis, on a malheureusement substitué une petite pompe de porcelaine sur laquelle s'est cassée plus d'une dent. Mais on reviendra à la fête, on a été revenu déjà.

Des touchantes traditions sont encore conservées en province. Un petit garçon se met sous la table, au moment où le chef de maison va trancher les parts du gâteau. « L'roi ! Ces deux-là ? interroge le papa.

— Domine, répond l'enfant.

— Pour qui la part ?

— Pour le Bon Dieu.

Et la partie, mais religieusement dédiée au premier pauvre qui tomberait à la partie, chantant quelque chanson naïve comme celle-ci, par exemple :

Honneur à la compagnie
De cette maison,
A l'entrée de votre table,
Nous vous saluons,
Nous sommes venus d'un pays étrange,
Dédans ces lieux,
C'est pour nous faire la demande
De la part de Dieu.

Beranger a, lui aussi, célébré la fête des Rois, dans sa chanson « Le Roi et la fée » :

Grâce à la fée, je suis roi.

Nous le voudrons, versez à boire,

Car mes sujets, courouez-moi.

Victor Hugo a intitulé « L'été des Rois » une des poésies de sa « Légende des Siècles » et Léon Gossuin a donné au théâtre une pièce charmante intitulée : « Gâteau des Rois ». A propos de l'autre, ajoutons que la joyeuse exclamation : « Le roi boit ! » fut causa de la chute de deux pieux.

D'alors, le Mithridate, de La Calypso, Mithridate paraissant en scène avec une coupe empoisonnée à la main, délivrera l'avalera :

Mais c'est trop différer !...

Et comme il avale, un mauvais plaisir achève le vers en criant :

... Le roi boit ! Le roi boit !...

Fourire et chute de la pièce et du rideau.

L'immense galette, dont notre petit gâteau d'aujourd'hui ne ferait qu'une part, était jadis précédé d'une garniture :

La situation industrielle
dans la filature
de laine peignée

Pour les enfants sans famille en Angleterre

(W. World photo)



La fête de Noël à l'Assistance publique de Leytonstone est, pour les petits malheureux, le plus beau tour de l'année. A cette occasion, un appel est adressé aux amis de l'assistance de la Maison d'Assistance Façant l'entrée de sensations dans le domaine des « sans famille », apportant sa toute récente aide.

Un membre d'une mission étrangère, à Moscou, aurait incité un fonctionnaire soviétique à commettre un attentat contre l'ambassadeur du Japon pour provoquer la guerre ?

Le chef d'état-major de l'armée japonaise



Le PRINCE KAN-NI qui vient d'être nommé chef d'état-major général de l'armée japonaise.

Le Congrès annuel de la Fédération République de France de France aura lieu à Paris les 6 et 7 février

Le Congrès annuel de la Fédération République de France aura lieu à Paris, les samedis 6 et dimanche 7 février 1932, sous la présidence de M. Louis Marin, président de la Fédération.

Le Congrès se réunira en assemblée générale le samedi après-midi 6 février, à 14 h. 30 précisément dans la grande salle des fêtes de la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor (VIII^e), sous la présidence de M. de Lasteyrie, député de Paris, ancien ministre.

La révision du programme du Parti a été achevée au récent Congrès National de Lyon en mai 1931. Pour le jour des travaux de l'assemblée comportera essentiellement la discussion de la politique générale de la Fédération et la préparation des prochaines élections législatives.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clôture aura lieu le dimanche 7 février, à 13 h., dans la grande salle du Palais des Congrès, au Parc des Expositions, 9, boulevard Lefèvre (XV^e), sous la présidence de M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, président de la Fédération.

Le congrès de clô